

## Depuis plus de 80 ans, l'association Les Nids protège les enfants en difficulté en Haute-Normandie

L'association Les Nids, reconnue d'utilité publique, a été fondée à Rouen en 1931 par Madeleine Lecoer, une femme de coeur révoltée dès son plus jeune âge par l'enfance déshéritée.

Acteur historique de Haute-Normandie, l'association Les Nids mène des missions en faveur de l'enfance en difficulté. Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle suit protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir.

L'association Les Nids, intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au coeur de ses missions. Ces dispositifs lui permettent de répondre aux caractéristiques de chacun :

- La protection de l'enfance
- Les lieux de médiation et d'écoute
- L'éducation en institut spécialisé
- La délinquance des mineurs
- L'insertion



### Espace parents

15 rue de la Pie  
76000 Rouen  
Tel. 02.35.15.09.23  
[espace.parents@lesnids.fr](mailto:espace.parents@lesnids.fr)

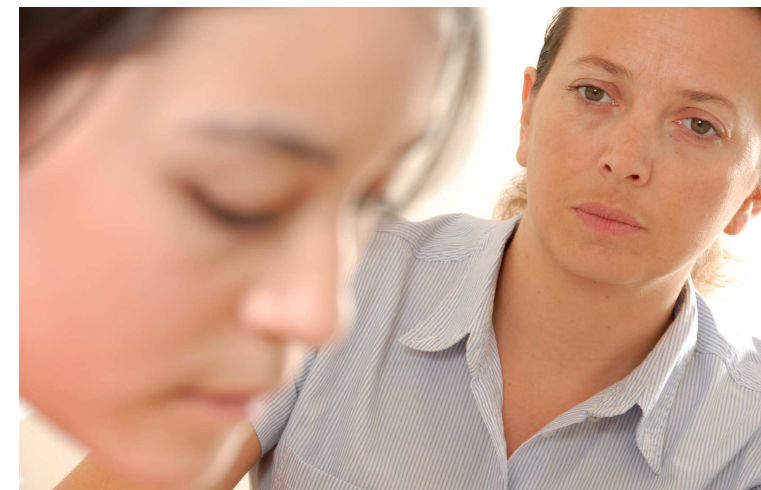


Accueil sur rendez-vous  
les lundis, jeudis et vendredis

[www.lesnids.fr](http://www.lesnids.fr)

## Le soutien des parents Espace Parents

### Informations sur les missions



*Etre parent, si on en parlait ?*

 **Donner  
le temps  
de grandir**

## Le soutien des parents

L'association Les Nids, dispose d'un service de soutien à la parentalité, **l'Espace Parents**, qui a pour mission d'accueillir et d'accompagner toutes les familles qui s'interrogent sur leur fonctionnement, ou qui rencontrent des difficultés.

C'est un lieu ressource ouvert à tous les parents qui souhaitent **bénéficier gratuitement d'un soutien de professionnels** (psychologues cliniciens et/ou thérapeute familial), à propos d'interrogations quant à leurs fonctions parentales, ou de la crise qu'ils traversent avec leur(s) enfant(s).

C'est un espace de parole, d'écoute, de rencontres et d'échanges entre les parents, leur(s) enfant(s) et le professionnel.



### Les principes de l'Espace Parents

Ils reposent sur la libre parole, l'écoute du professionnel ainsi que le respect et la confidentialité des personnes accueillies. Ce service est gratuit.

### Ce service est financé par :

- Département de Seine Maritime
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)



### Pour quelles raisons contacter l'Espace Parents ?

Il peut s'agir d'être simplement écoutés et rassurés face à son bébé qui ne cesse de pleurer ou refuse de dormir, des troubles de la scolarité ou du comportement chez son enfant, une séparation de couple, un deuil ou un conflit intrafamilial.

L'accompagnement peut également être plus conséquent et concerner des conduites suicidaires, addictives, des pathologies alimentaires ou mentales chez les adolescents.

### A qui s'adresse l'Espace Parents ?

A des parents qui :

- Cherchent un soutien dans leur fonction éducative
- Désirent écoute et conseils d'un professionnel pour mieux accompagner leur(s) enfant(s)
- Sont intéressés par la rencontre avec d'autres parents, pour échanger autour de questions éducatives
- Se sentent seuls ou démunis pour faire face à certaines situations



### Comment ça marche ?

#### > Entretiens individuels ou familiaux

L'équipe de professionnels reçoit les parents et les familles dans un lieu accueillant et convivial, dans lequel chacun peut parler librement de ses préoccupations et de ce qui perturbe la vie familiale.

Cette démarche permet aux parents de mettre des mots sur leurs responsabilités parentales.

Le rôle du professionnel est de les aider à retrouver un dialogue pour réfléchir ensemble (dans un climat de respect et de coopération) à des solutions concrètes tenant compte des besoins de chacun.

Parfois quelques rencontres suffisent pour dénouer, retrouver des repères et ses propres capacités à résoudre des situations complexes et conflictuelles. Dans d'autres cas, le service informe et oriente la famille vers des dispositifs relais à leur disposition (Dispositifs de droit commun).

#### > Actions collectives

L'équipe intervient également lors de groupes de parole, de rencontres à thème, de soirées-débats... qui se déroulent au sein du service ou de certaines institutions (Education nationale, municipalités, crèches...).

Cela permet aux parents d'échanger entre eux sur leur expérience, pour mettre en commun leurs pratiques, leurs réflexions, leurs interrogations. Dans un climat de confiance et de confidentialité, les parents abordent des situations concrètes, ou une préoccupation engageant leur place de parent (l'accès à Internet, consommation d'alcool ou de cannabis,...). Chacun puise ses propres éléments de réponse pour créer une nouvelle dynamique de parole avec ses enfants.